

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 10 avril 2026
Date de publication : 27 avril 2026
Conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Le vingt-trois avril 2026

à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Isabelle GRIFFOND-BOITIER, Maire.

Étaient présents :

Mmes BROUSSE Martine, COCHAND Delphine, CUENOT Nathalie, REBUFFONI Béatrice, SOLEILLANT Christine, WIEDLING Corinne
MM. BERGET Julien, LELOWSKI Marc-Gérardf, NEUVILLE Jean-Marc, NEDEY Christophe, NEDEY Vincent, WURGLER Samuel,
formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote	
- Pour :	15
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Absents excusés : CHANEAUX Julyne, Robin SOLEILLANT

Procurations : Julyne CHANEAUX à Christine SOLEILLANT
Robin SOLEILLANT à Isabelle GRIFFOND-BOITIER

Mme Martine BROUSSE a été élue **secrétaire**.

OBJET: Budget Primitif 2026.

Après présentation par le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- adopte le Budget Primitif 2026 arrêté comme suit:

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	1 092 642.00	1 350 548.00	2 443 190.00
Recettes	1 092 642.00	1 350 548.00	2 443 190.00

- autorise Madame le Maire à procéder, pour l'exercice 2026, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 24 avril 2026

Madame le Maire,




Isabelle GRIFFOND-BOITIER

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 025-212501969-20260424-BP_2026-BF

